

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la sàrl dissoute:
Mary's Marché Sàrl, en liquidation, Lausanne VD
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraor-
dinaire
3.

Date de la décision: 08.04.2008
4.

Echéance de préavis des créances: **25.05.2008**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
Mary's Marché Sàrl, à l'att. Maria De Francesco, liquidat-
rice, Clos-de-Bulle 10, 1004 Lausanne
6.

*Indication: Il est instamment demandé aux créanciers
de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer
leurs prétentions.*
7.

Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait
que la société a l'intention de demander la procédure anti-
cipée selon l'article 745, alinéa 3 CO.

Didier Kohli, notaire
1002 Lausanne

(04441220)